

Recours escroquerie au jugement

Par Dolly56, le 23/07/2016 à 09:30

Bonjour, est çe qu'il y a un recours apres jugement de 2013, pour une escroquerie au jugement, je suis victime, L auteur des faits a sciemment produits un faux et usage de faux en écriture et usurpation d'identité à mon encontre dans le but de moins payés indemnisations tribunal cours d appel, cette personne ne l'a pas fait tout seule, il a été aidé avec d autres personnes, peut on considérer qu il y a escroquerie en bande organisé ?? Je suis victime d agression volontaire ayant entraîné plus de 8 jours itt, merciii de votre reponse.